



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation : STAGE niveau 3	Niveau d'études : B
Intitulé du cours : STAGE niveau 3	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 840 périodes	Code : N°UF 661

DESCRIPTION
<p><b>Prérequis :</b></p> <p>L'étudiant sera capable, sous la surveillance de son maître de stage, au travers de son cahier de stage, de ses échanges avec le chargé de cours qui le supervise et/ou du rapport de son maître de stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'accueillir et d'écouter le patient ;</li> <li>◆ de vérifier si la demande du patient est conforme à la réglementation ;</li> <li>◆ de vérifier la validité d'une ordonnance ;</li> <li>◆ de délivrer correctement les médicaments demandés ou prescrits ;</li> <li>◆ d'encaisser le prix correct ;</li> <li>◆ de rendre compte de son travail et de ses difficultés ;</li> <li>◆ d'identifier et d'appliquer les limites de sa fonction ;</li> <li>◆ d'utiliser à bon escient la documentation mise à sa disposition en officine.</li> </ul>
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>L'unité de formation vise, par une mise en situation professionnelle autonome, à rendre l'étudiant capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de gérer les différentes facettes du métier d'assistant pharmaceutico-technique ;</li> <li>◆ d'identifier les principales utilisations thérapeutiques des principaux médicaments délivrés ;</li> <li>◆ de communiquer aux patients les conseils adéquats au bon usage des produits délivrés ;</li> <li>◆ de participer à la vie de l'officine (tâches administratives, inventaire,...) ;</li> <li>◆ d'assurer la maintenance de 1er niveau des appareils équipant l'officine ;</li> <li>◆ de participer à la mise en œuvre des services offerts par l'officine ;</li> <li>◆ de participer au recensement des risques liés à la sécurité et à l'hygiène ;</li> <li>◆ de référencer et traiter l'information ;</li> <li>◆ de se situer dans la vie professionnelle.</li> </ul>
<p><b>Contenu du cours :</b></p> <p>L'étudiant sera capable, de manière autonome :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ d'approfondir ses connaissances relatives aux caractéristiques des médicaments : <ul style="list-style-type: none"> <li>– classe pharmacologique,</li> <li>– indications et usages courants,</li> <li>– conditions de stockage,</li> <li>– principes actifs et doses usuelles,</li> <li>– posologies usuelles et moment de prise,</li> <li>– sensibilisation aux interactions possibles et aux effets secondaires ;</li> </ul> </li> </ul>

- ◆ d'expliquer aux patients ces connaissances dans un langage approprié, dans les limites de sa fonction ;
- ◆ de transcrire les inscriptions réglementaires sur les conditionnements ;
- ◆ d'effectuer et de contrôler les inscriptions dans les ordonnanciers et les registres ;
- ◆ de préparer les dossiers pour transmission aux organismes payeurs (mutuelles, office de tarification, assurances, CPAS,...) ;
- ◆ d'utiliser l'environnement informatique pour l'encodage des actes réglementaires et obligatoires, des sorties de médicaments,...) ;
- ◆ de contrôler le fonctionnement des matériels et équipements avant toute utilisation ;
- ◆ en cas de défaillance d'en référer au maître de stage ;
- ◆ d'appliquer les règles de base de la diététique afin de répondre aux besoins des patients au sujet de l'alimentation des nourrissons, des malades, des personnes âgées,... ;
- ◆ de caractériser les principaux produits cosmétiques et de donner des conseils ;
- ◆ d'identifier les services offerts par l'officine (location de matériel, gestion des retours,...) ;
- ◆ de collecter des informations relatives aux effets inattendus des médicaments ou autres produits ;
- ◆ de recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires ;
- ◆ de contribuer à l'amélioration de l'agencement de l'officine ;
- ◆ d'appliquer la législation relative aux droits et devoirs de la profession, notamment :
  - respect du code de déontologie,
  - respect du patient,
  - respect du secret médical,
  - honnêteté,
  - refus d'exprimer un diagnostic,
  - respect de la vie privée des membres du personnel de l'officine et des patients ;
- ◆ de gérer efficacement son temps ;
- ◆ de développer des attitudes constructives à l'égard de changements ;
- ◆ de se présenter dans une tenue adaptée aux exigences de sa fonction ;
- ◆ de respecter les réglementations relatives à l'hygiène ;
- ◆ de travailler en équipe.

**Statut du cours** : Obligatoire

## PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme Hautecler

## MODES D'EVALUATION

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au travers de son cahier de stage, de ses échanges avec le chargé de cours qui le supervise et/ou du rapport de son maître de stage, de façon autonome, en respectant les règles déontologiques et les limites de la fonction d'assistant pharmaceuticotechnique :

- ◆ de réaliser toutes les tâches de l'officine avec précision, rigueur et ponctualité ;
- ◆ de délivrer et préparer des médicaments et autres produits en respectant les modalités de délivrance (notamment étiquetage,...) ;
- ◆ d'accompagner de conseils adéquats la délivrance de produits courants ;
- ◆ de respecter les règles de courtoisie et de développer des attitudes relationnelles positives avec la clientèle et l'équipe de travail ;
- ◆ d'utiliser à bon escient la documentation mise à sa disposition en officine.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ◆ de son sens d'initiative ;
- ◆ de sa capacité à s'auto-évaluer